



Pkoï ne pas me licencier pour raison économique?

Par **kaelkaelkael**, le **11/02/2009** à **19:01**

Bonjour,rrnrnJe suis en CDI depuis quelques mois et on prétend vouloir me licencier a cause de la crise économique, sans que ça soit un licenciement économique. Is aimeraient évidemment me voir partir de moi même ce qui est impossible.rnrnMon chef d'agence et le DRH me parlent de provoquer mon licenciement. Ils aimeraient qu'a plusieurs reprises je ne me présente pas au travail, ce qui leur donnerait une bonne occasion de me virer. J'avoue ne pas y voir d'inconvénients étant donné que je souhaiterais me reconvertir et bénéficier de formations qui sont trop couteuses pour moi.rnrnLa question est: si j'accepte leur proposition qui est biensur frauduleuse, est-ce que je e risque pas de perdre tous mes droits? chômage, financement des formations?rrnrnSi je suis licencier pour faute grave, parceque je pense que c'est considéré comme faute grave mais pour absence irréguliere, je conserve mes droits ou pas?

Par **julius**, le **11/02/2009** à **20:09**

Bonsoir,rrnrnSurtout , n'acceptez pas ! vous perdriez le bénéfice de la CRP fourni en licenciement économique , et le maintien du salaire à 80% pendant huit mois.rnDe plus , vous pourrez à l'ANPE traouver les formations nécessaires pour votre développement prof.rnrnrnEn faite , en cas de licenciement économique , l'employeur est généré pour embaucher quelqu'un derrière (vous êtes prioritaire).

Par **kaelkaelkael**, le **11/02/2009** à **20:15**

c'est quoi au juste le CRP? et si j'accepte je n'ai donc droit a rien?

Par **julius**, le **11/02/2009** à **20:19**

Pour la CRP: http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/licenciement/convention-reclassement-personnalise-crp.html?var_recherche=CRP Méfiez vous qu'il n'invoque pas la faute GRAVE , ou LOURDE qui vous supprime le bénéfice de l'indemnité de licenciement. (et les CPs pour la faute lourde) Quand aux assedic , tout dépend de votre temps travaillé , déduit des carences.

Par **kaelkaelkael**, le **11/02/2009** à **20:30**

a partir du moment ou je ne me presente pas a mon travail c'est une faute grave, meme si c'est totalement faut. Je leur ai bien dis que de toute facon je ne supporterais pas psychologiquement le fait de ne pas aller au travail. C'est au dela de mes capacités. mais comme je souhate vraiment me reconvertir mais que je n'ai pas les moyens de me payer une formation il faut bien que je trouve une solution. merci en ttout cas pou vos reponses